

Relevé de conclusions de la balade urbaine Loire Bionne

Date:
Samedi 15 octobre 2022 à 10H00

Parcours:
Départ : parking rue de la Loire
Arrivée : place de la Hautinière



Présents :

Monsieur Franck FRADIN, adjoint aux quartiers délégué à l'agriculture et au patrimoine naturel et bâti.
Madame Brigitte JALLET, adjointe déléguée à l'aménagement du cadre de vie.
Monsieur Christophe SIZARET, élu référent du quartier.
Monsieur Romain MERCIER, conseiller municipal délégué à la santé et aux handicap.
Monsieur Nicolas JOSIC, responsable du service proximité quartiers.
Madame Delphine TARAGON, service proximité quartiers.
Des membres du comité de quartier.
Des habitants du quartier.

N° demande	Lieux ou thèmes	Demandes – Propositions - Informations	Éléments de réponse
		<p>Franck FRADIN présente les participants et excuse l'absence de Madame le Maire retenue ce matin par des obligations personnelles. Monsieur Jean-Claude MARINAULT conseiller municipal délégué aux quartiers et aux travaux est excusé ainsi que Maxime VILLOING élu référent du quartier. Le départ de la balade est donné.</p>	
	<p>La Bionne</p>	<p>Franck Fradin indique que des travaux de renaturation de la Bionne ont été réalisés par le SIBCCA : enlèvement de végétaux, création de méandres, travail sur les berges...</p>	
	<p>La Bionne</p>	<p>Une riveraine souhaite savoir qui a retiré la ferraille présente aux abords de la rivière ?</p>	<p>Fradin Fradin explique que ce sont des jeunes qui, de leur plein gré, ont procédé au retrait de la ferraille.</p>

	Parc de la Feularde	Dans le cadre de l'opération «Je plante un arbre dans les quartiers», un tilleul a été planté le 30 mars dernier en présence d'habitants, de membres du comité, d'élus et des services de la Ville. Les enfants présents ont baptisé cet arbre «Licorne».	
	Rue de la Loire : plantation d'une micro-forêt	<p>Une micro-forêt de 3500 m² va prendre place sur des parcelles qui seront rétrocédées à la Ville. Les parcelles sont situées à proximité de l'aire de jeux. Le bassin d'orage ne sera pas planté.</p> <p>Une bande de deux mètres, à proximité des maisons ne sera pas concernée, afin de ne pas générer de nuisances aux riverains.</p> <p>Les essences seront plantées cet hiver. Elles seront composées d'espèces locales (trois plants par m²).</p> <p>Ce projet a été mené en partenariat avec «Trees Everywhere» société qui utilise les fonds de Responsabilité Sociétale des Entreprises et les compensations des sociétés.</p> <p>L'école Louise Michel, les habitants et le comité de quartier seront associés à ces plantations.</p>	
	Parking public rue de la Loire	Le parking, utilisé par les visiteurs et les habitants, sera t-il éclairé ?	Le parking sera doté de trois candélabres solaires à détection. Les travaux ont été budgétés en 2022 par Orléans Métropole pour une réalisation en fin d'année.
	Rue de la Loire	Il est demandé l'installation d'un banc au bout de la rue.	L'installation du banc est prévu avant le pont de la Bionne.
	Rue de la Loire : raquette de retournement	La raquette a été aménagée par Bouygues, les plantations vont être prochainement réalisées.	

		Un distributeur de sac pour déjections canines a été installé à l'entrée du chemin.	
	Friche «ex-IBM»	Quel est le devenir de cette friche? Des logements sont-ils envisagés?	Brigitte Jallet indique que les terrains, situés sur la commune de Combleux, appartiennent à l'EPFLI (Établissement Public Foncier Local Interdépartemental). Des habitations sont envisagées. La Ville n'a pas d'informations à ce jour. L'activité envisagée dans l'ancien restaurant d'entreprise devrait, à terme, avoir un lien avec la «Loire à vélo». Une liaison piétons vélos est aussi prévue vers Combleux.
	Rue de la Loire	Des habitants demandent le marquage d'un passage piéton pour traverser la rue et rejoindre la venelle jouxtant la résidence seniors «Les jardins d'Arcadie».	Les services prennent en compte la demande qui sera formulée à l'aménageur.
	Rue de la Loire	De la renouée du Japon est signalée par les habitants, elle déborde du jardin d'une propriété. De plus, un entretien des trottoirs serait nécessaire.	F Fradin précise que la renouée du Japon est une plante envahissante et qu'il est très difficile de la contrôler. L'entretien du quartier, encore à la charge de l'aménageur, est réalisé deux fois par an par une entreprise.
	Rue de la Loire	Un riverain demande la matérialisation d'une place pour personne à mobilité réduite dans la rue.	Compte tenu des contraintes de largeur de la voie, il est proposé la création d'un emplacement PMR sur le parking public.
	Rue de Sainte-Marie	Franck Fradin explique que le projet de réfection de cette rue, prévu cette année, est reporté en 2023 en raison de l'augmentation des coûts des matières premières et des matériaux. Une nouvelle réunion sera organisée début décembre avec les riverains.	

	Rue de Sainte-Marie	Un habitant souhaite savoir si l'éclairage sera modifié pour un éclairage à détection ?	F Fradin indique qu'il ne sera pas modifié mais, au regard de l'augmentation du prix de l'électricité, un plan de sobriété est envisagé à l'échelle de la commune avec différentes options : éteindre l'éclairage public la nuit, éteindre un lampadaire sur deux ou baisser encore l'intensité de l'éclairage. Il indique que l'éclairage public dépend d'Orléans Métropole.
	Rue de Sainte-Marie : priorité à droite sur l'avenue Pierre et Marie Curie	A la demande des riverains, un panneau de plus grande dimension indiquant la priorité de la rue, a été installé sur l'avenue.	
	Rue de Sainte Marie angle avenue Pierre et Marie Curie	Après signalement d'une habitante et à la suite d'un courrier adressé au propriétaire par les services de la Ville, la haie d'un riverain qui débordait sur le trottoir et sur la piste cyclable a été taillée.	
	Croisement rue de Sainte Marie – avenue Pierre et Marie Curie piste cyclable	Des habitants signalent que les vélos ne sont pas vus, par les véhicules, lorsqu'ils traversent la rue de Sainte-Marie sur la piste cyclable.	Franck Fradin prend en compte cette remarque et précise que cette problématique sera intégrée dans l'étude pour la requalification de la RD 960.
	avenue Pierre et Marie Curie – requalification de la RD 960	Franck Fradin explique que l'étude pour la requalification de l'intégralité de la voie est actée pour 2023. Son aménagement sera réalisé par tronçon. Les travaux porteront sur la réfection de la voirie, l'intégration d'une voie cyclable en site propre, et la création de stationnement. L'enfouissement des réseaux aériens est envisagé ainsi que l'intégration de végétaux. Le comité de quartier sera, comme d'habitude, convié à participer aux réflexions préalables.	

	Allée d'Alembert	Une riveraine nous signale qu'un résident se serait octroyé abusivement un terrain de la Ville jouxtant son habitation. Le stationnement sauvages de véhicules est constaté ainsi que l'installation d'une clôture et de mobilier de jardin. Elle signale également que des véhicules sont laissés très souvent en marche, mais à l'arrêt, avec vrombissement du moteur.	La Ville prend en compte tous ces éléments et demandera le passage de la Police municipale. Après vérification, si ce terrain appartient bien à la commune, il pourrait être vendu.
	Rue Denis Diderot à droit de l'espace de jeux	Une lisse est à sceller et un plot à remplacer.	Les services procéderont au scellement de la lisse et au remplacement du plot.
	Au 15 rue du Porteau	Un trou est à colmater sur la chaussée.	La demande est pris en compte par les services.
	Place de la Hautinière : aménagement de la place	Franck Fradin indique qu'une réunion avec les riverains, le comité de quartier, les élus et les services de la Ville s'est tenue en juin. Des propositions ont été formulées sur le traitement de cet espace : végétalisation, installation de jeux pour enfants, aménagement de l'espace destiné au jeux de boules... Pour information, le budget nécessaire au projet est inscrit à la préparation budgétaire 2023 de la Ville. Ce budget sera voté au mois de décembre. Les élus et les services reviendront vers les habitants à l'issue de ce vote.	